

the motherland the outlying portions of the Queen's Dominions. We thank Your Excellency for stating that the papers on these subjects will also be submitted to us.

We observe with great interest that our attention will be asked to measures intended to provide for the better arming of our militia and the strengthening of Canadian defences.

We are gratified to learn that the growth of population in the North-west Territories, as disclosed by the last enumeration, calls for additional representation in parliament, and that a Bill for this purpose will be laid before us.

We are happy that Your Excellency is able to inform us that the commissioners appointed by Great Britain and the United States for the purpose of delimiting the boundary between Alaska and Canada have concluded their labours, that they have signed a joint report for presentation to their respective governments, and that this report will be laid before Parliament in due time.

We are also pleased to hear that at the request of the Right Honourable the Secretary of State for the Colonies a delegate of Your Excellency's government visited England last summer to confer with the Imperial authorities on the question of Copyright, and that this report will be laid before us. Your Excellency may be sure that this subject will again receive our earnest attention.

We receive with interest Your Excellency's announcement that we shall also be asked to consider measures for the extension and development of our trade in agricultural products with the United Kingdom and other markets.

Your Excellency may rest assured that these subjects and others which may come before us shall have our earnest consideration, and Your Excellency may safely rely upon our wisdom and prudence under the Divine guidance to discharge with dignity and effect the high trust committed to our care.

Hon. M. VILLENEUVE :—Honorables messieurs, en me levant pour la première fois dans cette enceinte pour adresser la parole, j'érouve le besoin de réclamer des hommes distingués qui m'entourent une indulgence toute spéciale et pendant que je ferai quelques remarques sur les sujets contenus dans le discours qu'il a plu à Son Excellence de prononcer à l'ouverture de cette session.

Et d'abord, laissez-moi vous dire combien je me sens honoré d'avoir été appelé à faire partie de cette Chambre illustrée par la présence de tant d'hommes qui ont fait leur marque dans l'histoire politique du pays, et avec lesquels il me sera désormais permis de travailler dans l'intérêt commun.

Le gouvernement, fidèle à ses engagements, a convoqué, cette année, les Chambres à une date beaucoup plus prompte que d'habitude, et le pays lui en saura gré puisqu'il prend par là le moyen de faire cesser le malaise que des questions importantes non encore décidées, entretient depuis trop long-

temps déjà parmi les divers groupes de notre population.

Intéressé comme tout bon Canadien doit l'être à la prospérité de son pays, je ne puis qu'être heureux de répéter, après Son Excellence, les expressions de satisfaction et de gratitude envers la Providence pour la prospérité qui va découler de l'abondante récolte dont nous avons été favorisés cette année et qui aura pour effet de donner un regain d'activité à toutes les branches du commerce et de notre industrie nationale.

Personne n'était mieux qualifié que Son Excellence pour témoigner de ces faits, puisqu'avec cet intérêt qui a marqué tous ses actes et ses démarches depuis son arrivée parmi nous, le représentant de Sa Majesté a voulu se rendre compte par lui-même de la situation, en visitant les parties les plus importantes du pays, et spécialement notre Grand-ouest canadien.

Les nouvelles que Son Excellence nous rapporte des développements considérables de l'industrie minière en Colombie et de l'extension de l'industrie agricole dans les Territoires sont de nature à accroître les grandes espérances que nous entretenons pour l'avenir de ces magnifiques régions.

Nous ne pouvons que nous réjouir également des succès obtenus, parmi les réserves indiennes, de cette politique si pleine d'humanité qui honore les institutions canadiennes, par contraste à ce que l'on a vu trop longtemps ailleurs.

Nous nous joignons très volontiers pour porter, avec Son Excellence, bon témoignage de l'efficacité des services rendus par la police montée pour la sécurité de la population de ces territoires.

J'aborde maintenant la question qui fait, depuis 1890, l'objet des préoccupations sérieuses de tous ceux qui désirent justice égale, reconnaissance et respect des droits de chacun, tels que garantis par la constitution de notre pays.

Maintenir la justice, respecter la constitution, donner l'exemple de la soumission loyale aux décrets des tribunaux régulièrement constitués, garder surtout pour les décisions du Conseil privé de Sa Majesté cette déférence, cette loyale adhésion qui a été une des plus fortes garanties que chacun des sujets de Sa Majesté ait possédée jusqu'ici pour le maintien de ce qu'il a de plus cher; voilà ce que signifie la politique actuelle du gouvernement canadien.

Aussi, je ne puis entretenir de doute que